

RAPPEL DES RÈGLES DE LA PRESTATION :

- Les repas à domicile s'adressent à toute personne résidant en Principauté de Monaco.
- Ils sont accessibles sur prescription médicale, notifiant le régime du bénéficiaire (*normal, diabétique, sans sel, diabétique sans sel ou fibres tendres*) et la texture (*normale, hachée ou mixée*).
- Leur mise en place se fait sous 48H minimum, après réception du certificat médical.
- Le service n'est pas accessible aux personnes ayant une allergie alimentaire médicalement constatée.
- La distribution des repas est mise en place pour un minimum de 5 jours.
- Le bénéficiaire est tenu de maintenir son réfrigérateur propre et en bon fonctionnement.
- En cas d'absence du bénéficiaire, le livreur ne peut pas laisser le repas devant la porte ou à une tierce personne.

Place de la Mairie • 98000 MONACO
Tél : +377 93 15 28 35

Renseignements : seniors@mairie.mc - Comptabilité : comptasocial@mairie.mc • www.mairie.mc

Guide des Repas à Domicile

MAIRIE DE MONACO



Pour tout renseignement
sur la distribution des
repas à domicile :

Tel : 93 15 28 35

seniors@mairie.mc

www.mairie.mc



Les repas sont confectionnés par la cuisine du CHPG.

Formule 1 : chaque jour :

Repas du midi :

- 1 ENTREE
- 1 PLAT (VIANDE OU POISSON)
- 1 ACCOMPAGNEMENT
- 1 FROMAGE
- 1 DESSERT
- 1 PAIN

Complément pour le soir :

- 1 POTAGE OU LEGUMES
- 1 PRODUIT LAITIER

Formule 2 : ajout pour le soir (coût supplémentaire)

- 1 ACCOMPAGNEMENT
- 1 DESSERT
- 1 PAIN



Exemple de la composition d'un menu formule 1 et 2 :



○ Ajout pour la Formule 2

○ Complément pour le soir dans la formule

→ Les repas sont conditionnés dans des barquettes individuelles filmées et étiquetées avec les dates de validité.

→ Les repas sont livrés dans des caissettes jusqu'au frigo des bénéficiaires du lundi au dimanche.

→ Possibilité de livraisons de 5 à 7 jours/semaine.

→ Annulation possible des repas 48H avant (jours ouvrés), sinon le repas sera facturé.

→ Livraison de 8H30 à 12H30, sans heures fixes.

REPAS A DOMICILE : RECHAUFFAGE

Avant de consommer les repas, il est nécessaire de les réchauffer à l'aide de la fournette des repas à domicile, de votre micro-onde, à la casserole ou au four. *Les repas et le pain ne se congèlent pas.*



La **fournette** peut être mise à disposition gratuitement (suivant revenus). Ce système ne recuit pas les aliments (30 minutes pour la remise en température des plats). Déposer la barquette non ouverte.

Au micro-ondes : faites réchauffer les barquettes entre-ouvertes à +/- 2 minutes à 700 Watts.



AUTRES MOYENS DE RECHAUFFAGE



A la poêle



Au four